MÉMOIRE

POUR

LA DAME KORNMANN;

CONTRE LE SIEUR

GUILLAUME KORNMANN,

SON ÉPOUX.

Qui commence une Affaire sans jugement, doit s'attendre à la voir finir sans succès.

PENSÉES DETACHÉES.

1787.

AVANT-PROPOS.

L'AFFAIRE de M. Kornmann n'eſt pas d'une grande importance. Les acteurs n'intéreſſent gueres. Un mari foible, une femme étourdie & légere, un homme ſans mœurs, un Magiſtrat ſans crédit, ne ſont pas des perſonnages curieux à montrer ſur la ſcene. Mais il eſt naturel de venir au ſecours d'une femme malheureuſe, que M. de Beaumarchais a auſſi mal défendue qu'il l'avoit mal conſeillée. Ce Mémoire n'eſt pas revêtu d'une ſignature légale. S'il eſt vrai il n'en a pas beſoin; s'il eſt faux elle n'y donneroit aucun poids. Quand on l'aura lu, on verra que, comme celui de M. Kornmann, il ne pouvoit être ſouſcrit par aucun Avocat; mais on y verra que l'intervalle eſt immenſe entre le crime & la foibleſſe.





MÉMOIRE

POUR la Dame KORNMANN;

CONTRE le Sieur KORNMANN, son Époux.

C'EST une femme sensible, une épouse foible, une mere désolée qui vient, non accuser, mais éclairer un homme prévenu, un époux inquiet, un pere trop peu occupé de l'avenir. Le Mémoire qu'il a publié m'a mis à la merci de tout le monde. Les prudes l'ont lu avec indignation, les femmes galantes avec un retour flatteur sur leur prudence, les maris avec le plaisir secret de se voir vengés, les jeunes gens avec l'indulgente compassion qui n'est que dans le bel âge. M. Kornmann paie bien cher la douceur passagere d'être plaint. Car enfin, s'il est des remords, c'est pour ceux qui déshonorent l'autel où ils ont sacrifié, & qui chargent des enfants de la honte de leur mere. Je parlerai avec franchise aux dépositaires de l'autorité, aux gardiens des loix, au

Public févere ; ils peuvent après ordonner de mon fort. Quel que foit l'événement du procès intenté contre moi, mon plan eft décidé : Je fuirai dans la retraite un époux injufte ou du moins cruel, & je gémirai fur la féparation de mes enfants, qui viendront un jour dans mon fein fe confoler des fautes de leur pere.

FAIT.

Ce fut en 1774 que j'aliénai ma liberté, & avec elle tous mes biens. M. Kornmann s'appercevoit que mon cœur n'entroit pour rien dans notre union. Il employa un intervalle de quinze mois à vaincre mon indifférence; c'eft ce qu'il appelle m'avoir mis à même de connoître fon caractere, fon efprit, fon humeur. Je vis qu'il n'avoit rien de tout cela : mais lorfque je m'en apperçus il y avoit déjà fept mois que j'avois promis ma main. Des Parents officieux me répétoient qu'il étoit riche, qu'un homme fans caractere étoit plus docile aux volontés d'une femme, que pour être Banquier il ne falloit pas un grand génie, & qu'un homme fans humeur étoit un homme fans défauts. J'époufai donc M. Guillaume Kornmann fans plaifir pour le moment, fans allarmes pour l'avenir. Le premier fentiment vraiment agréable que je lui dûs, eft celui où il m'annonça un voyage à Paris. Cette imprudence, qu'il n'auroit jamais dû faire, lui coûta l'honneur & à moi l'innocence. Ne connoiffoit-il pas ce Paris, qui permet fi rarement à la vertu & à la beauté d'aller enfemble ? ne favoit-il pas que les hommes aimables, toujours dangereux, gagnent encore à la comparaifon ? & que beaucoup de femmes en donnant leur main réfervent leur cœur ?

A peine eus-je connu cette ville féduifante, que

je me promis d'en faire ma patrie. Pour y réussir il fallut, à l'insçu même de M. Kornmann, lui inspirer le même desir. Ce projet me coûta quelques complaisances; mais j'eus le double plaisir de faire ma volonté & de passer pour une femme accomplie. On voit avec quelle intéressante franchise mon époux, dans son Mémoire, s'étend sur l'intimité de notre union, & les éloges dont il me comble. Je suis trop modeste pour les accepter dans leur entier.

A l'imprudence de m'amener à Paris il joignit celle de me dire « que si au milieu de la dépravation universelle des mœurs, j'étois subjuguée par une passion fatale ou séduite par la force de l'exemple, & foible quelques instants, il ne me demandoit autre chose que de respecter l'opinion ». En vertu de cette permission je crus, je l'avoue, pouvoir concilier mes devoirs & des sentiments plus doux, la décence & les secrets penchants d'un cœur presque novice encore.

Ce cœur avoit distingué le sieur Daudet de Jossan, homme dangereux peut-être en affaires, mais très-aimable en société; cependant la couleur ardente de ses cheveux étoit de moitié avec M. Kornmann, & ce fut l'excès de ses précautions qui les rendit nécessaires. Au reste mon mari calma promptement ses inquiétudes; car je le vis en liaison d'affaires avec M. Daudet, & acquérir des droits à sa reconnoissance. Alors je ne pris gueres plus de mesures contre moi-même que M. Kornman n'en prenoit contre lui, & je ne tardai pas à concevoir qu'on pouvoit pardonner à un homme sensible, attentif, la couleur de ses cheveux.

Quelque temps après M. de Jossan se rendit à Strasbourg pour y remplir les fonctions de Syndic-adjoint du Préteur. Alors il me prit une envie démesurée de revoir ma famille. Basle, quoique la ville de Suisse

la plus triste, me parut préférable à ce Paris, qui depuis quelque temps me devenoit odieux. M. Kornmann va s'imaginer que M. Daudet m'inspire ce goût pour la Province. Mais il faut rendre justice à mon époux complaisant : *quoiqu'il devinât le vrai motif de ma demande*, il me conduisit lui-même à Strasbourg, persuadé que *là je renoncerois à une liaison dont il lui sembloit que je devois connoître le danger*, mais dont, s'il faut être vraie, je ne connoissois encore que l'agrément.

Mon époux étoit si heureusement prévenu, qu'il imaginoit me toucher par ses sermons, & qu'il prenoit certains mouvemens qui allongent la physionomie pour des remords. Je ne sais par quelle fatalité il se trompoit toujours sur mes véritables sensations. A Strasbourg je montrai quelque satisfaction à revoir mon ami, qui *par hazard* se trouva sur la route par laquelle nous arrivions : il appelle cela *une passion qui reprend son empire*.

Pour lui remettre la tête je ne restai que quelques jours à Strasbourg, & vins m'enterrer à Basle, où M. Kornmann me déposa dans ma famille. M. Daudet se trouva y avoir des affaires. C'est un homme habile, qui ne se repose jamais sur autrui de ce qu'il peut faire par lui-même. Il venoit donc quelquefois dans cette ville : ses occupations prenoient la journée entiere; il trouvoit un délassement à souper avec moi. Etant dans l'usage de se coucher fort tard, nous veillons quelquefois assez avant dans la nuit, habitude que l'on contracte à Paris. Ne voilà-t-il pas mon époux, toujours exagérateur, qui consigne dans un Mémoire » que le sieur Daudet avoit passé des nuits avec moi, & qu'il s'y étoit comporté avec tant d'indécence & de scandale, qu'il y avoit excité l'indignation non-seulement des

perſonnes qui ſéjournoient dans l'auberge, mais de la ville entiere, où nous étions devenus le ſujet ordinaire de la plupart des converſations » !

Je ne crois pas que jamais femme ait oſé prendre ſur elle de paſſer la nuit avec ſon amant. Mais ſi cela étoit jamais arrivé, je ne crois pas que les voyageurs, & une ville entiere, euſſent été appellés pour juger de l'indécence & du ſcandale que donneroient deux amans qui auroient le malheur de s'oublier au ſein de l'amour.

M. Kornmann qui m'avoit tant prêché pour quitter la Babylone morderne, m'y ramena au mois de Décembre 1780. Ce fut à cette époque que M. Daudet, pour qui j'avois vraiment de l'amitié, perdit un protecteur dans la perſonne du Prince de Montbarey, & avec lui la place de Syndic à Straſbourg. Il eſt des inſtans où ne pas venir au ſecours de ſes amis c'eſt devenir complice de la fortune qui les trahit. Mon mari ne voyoit pas tout-à fait les objets des mêmes yeux. Il prétend qu'il conſulta les Mémoires ſécrets : voilà une belle autorité pour fixer ſon jugement ! Il la fortifie par des informations à Verſailles : autre ſource d'erreurs & de prévention.

Les renſeignemens vrais ou faux qu'il venoit de prendre le rendirent plus inquiet, moins réſigné ; les explications un peu tardives commencerent. L'un étoit époux, l'autre en avoit les droits dès-là des altercations fort vives. Cependant M. Bergaſſe ſe trompe lorſqu'il dit que M. Kornnmann avoit voulu faire jetter M. Daudet par la fenêtre. Il n'eſt ni ſi violent ni ſi étourdi. Je confeſſe ſeulement que laſſe de cette tyrannie je m'affranchis des remontrances de mon cher époux ;

& c'eſt ce qu'il appelle lui avoir déclaré une guerre ouverte.

Il eut recours à l'éloquence de mon frere, que j'aſſurai de mon amitié pour lui & de ma paſſion pour M. de Joſſan. Lorſque les tentatives ridicules ne réuſſiſſent pas, ce qui arrive ordinairement, on s'en venge ſur les perſonnes qui y ont donné occaſion. Après le départ de mon frere, M. Kornmann fut comme un petit démon, & en vint au point de s'imaginer que ſon exiſtence devenoit importune. Il y a par-tout des amis officieux qui, pour vous ſauver l'honneur, vous déshonorent, & pour vous rendre heureux vous tourmentent. Un ſieur d'Erville, Intendant des armées du Roi, alarme la Police & mon mari ſur les dangers dont il eſt environné. Je doute que l'empreſſé d'Erville ait rendu un grand ſervice à mon mari en s'adreſſant au Lieutenant de Police. Il conſeilla de demander une lettre de cachet contre moi, dit le Mémoire; j'en doute. Ce Magiſtrat n'étoit pas violent : il avoit une autre maniere de s'aſſurer des femmes.

M. Kornmann ſe refuſa à cette ſévérité, & conſentit à me faire ſurveiller de près par l'Inſpecteur *Surbois*. Il apprit ce dont il ne s'étoit jamais douté; c'eſt que je voyois tous les jours M. Daudet, & que je lui avois prêté quelqu'argent pour faire un voyage en Hollande, où il alloit réclamer auprès du Stathouder des ſommes répétées par le Prince de Naſſau-Siegen.

Cette abſence reſſuſcita l'eſpoir dans le cœur de M. Kornmann : il ſe propoſoit de reprendre l'uſage de ſes ſermons lorſqu'il apprend une choſe inouie, c'eſt que j'étois en correſpondance avec M. Daudet, & qu'il avoit l'audace de nommer tyran celui qui armoit contre nous juſqu'aux plus vils eſpions de la Police.

Mon

Mon époux en fureur se détermine à me faire arrêter, & court chez M. Lenoir, qui l'envoye à M. Amelot, lequel l'adresse à M. de Maurepas. Il assure qu'à la vue de la lettre de cachet sa tendresse pour moi se réveilla ; en tout cas elle se rendormit bientôt, car quelques heures après il en chargea l'Inspecteur Surbois, qui me conduisit chez les dames Douai, à la Nouvelle France. A la vérité il m'y envoya des *vins recherchés*, des *liqueurs* ; mais il en faudroit beaucoup pour faire oublier un pareil affront.

On m'interroge juridiquement. L'amour étoit mon crime ; je le confessai. J'étois enceinte, & l'enfant étoit étranger : je l'avouai encore. Je sentis que les passions nous égaroient, & qu'il falloit vivre sous l'empire de la vertu ; aussi-tôt que je surpris ce sentiment dans mon ame, j'en fis part à mon mari. Étois-je donc la seule femme coupable d'une pareille foiblesse? Eh ! si les hommes ressembloient tous à l'être pusillanime & méchant auquel j'ai lié mon sort, que deviendroit la société? que deviendroit-elle si dans ce moment, pour me justifier, je nommois toutes celles qui m'ont donné ce funeste exemple, ou qui l'ont suivi depuis l'époque de mes malheurs ?

Je les pardonne à mon foible époux ; mais ce que je ne lui pardonne pas, c'est d'impliquer dans sa dégoûtante récrimination un Magistrat qui n'avoit que trop bien servi sa vanité. S'il croit que M. Daudet disposoit aveuglément de mes sentimens, quel ombrage pouvoit lui inspirer M. Lenoir ? S'il pensoit que sans amour comme sans délicatesse j'appartenois à celui qui me sollicitoit, pourquoi dirigeoit-il toutes ses démarches contre M. Daudet, l'auteur de tous ses maux ?

En effet, il arrive de Hollande, & lui seul l'oc-

cupe, ſoit pour ſon habileté perſonnelle, ſoit pour ſes liaiſons. Parmi ces liaiſons ſe trouvoit un homme dont le Public ne hait pas de s'entretenir; qui s'eſt fait une fortune, une réputation, non pas en faiſant des ſottiſes, comme il le dit, mais en en faiſant faire aux autres : aſſez aimable pour faire oublier combien il eſt dangereux ; digne à bien des égards de la méſeſtime publique & de la haine générale, mais cependant trop baffoué, trop avili, trop accablé depuis un mois.

Ce généreux Chevalier me prend hautement ſous ſa protection, & déclare que l'ordre du Roi lui déplaît. Il ſavoit par expérience que rien n'eſt moins plaiſant. M. Kornmann trouva quelqu'audace dans cette maniere de parler & d'agir. Cependant tout ce que lui dit M. Lenoir étoit bien propre à le calmer, puiſque ce Magiſtrat, par ſa place, étoit mieux inſtruit qu'un autre : auſſi n'inſiſta-t-il pas, & ſa haine active ſe tournoit ſans ceſſe contre M. Daudet : il ſollicite, chez M. de Maurepas un ordre qui met mon amant dans ma poſition : le vieux Miniſtre l'avoit accordé; mais M. le Lieutenant de Police, toujours ami de la paix, en éluda l'exécution.

Mon époux m'envioit juſqu'aux conſeils qui me dirigeoient dans ma ſollitude; & donnant accès à toutes les calomnies qui venoient troubler ſon repos, il en croit une maîtreſſe jalouſe qui lui dit que mes foibles charmes lui ont nui dans le cœur de M Lenoir, ce Magiſtrat! la cauſe de ma détention, & l'ami ſincere de M. Kornmann! Ce trait d'ingratitude le met hors de lui; il court chez les Miniſtres pour obtenir la permiſſion de me conduire à Baſle; Baſle n'agueres ſi fatale à ſon repos.

La mort de M. de Maurepas déconcerta un peu ſes malignes intentions, & me donna la facilité de

demander au Châtelet la séparation de corps & de biens. M. Kornmann trouva dans cette démarche de calomnies contre lui le projet d'obtenir le divorce pour épouser le sieur Daudet, & l'intention de renverser sa fortune. Mais si j'aimois tout à la fois MM. de Beaumarchais & Lenoir, quelle rage avois-je d'épouser M. Daudet, sans place & sans argent? Pourquoi aurois-je voulu renverser une fortune qui étoit la caution de ma dot? pour avoir le cœur sensible, est-on marâtre, & veut-on ruiner ses enfans en faveur d'étrangers qu'on aime peut-être plus qu'on estime, & qu'on employe plus qu'on ne les aime? Il est plaisant ce bon Monsieur Kornmann, lorsqu'il dit: » Si je la poursuivois au Châtelet, je me verrois » dans le cas de rendre le déshonneur public: » & que lui restoit-il à faire; livrée à l'espionnage de la police, flétrie par une lettre de cachet, traduite sous les yeux de ses conseils & de ses prétendus amis, n'avoit-il pas fait ce qui est au pouvoir des méchans, & ce qu'il est défendu aux gens honnêtes de faire? car enfin, pour armer contre moi l'autorité & la justice, quel est mon crime? de ne pouvoir vaincre une passion impérieuse qui me subjugue & en impose à mes remords comme à mes réflexions.

C'est-là sans doute le vrai motif qui décida le ministere à lever mes arrêts. M. Lenoir remit à M. de Beaumarchais le gage de ma liberté; celui-ci me servit au Châtelet. Nourri dans le sérail, il en connoît les détours: j'avois une assez mauvaise cause, il faut l'avouer: plus d'un Avocat m'auroient refusé leur ministere. Mon Chevalier, accoutumé à faire prendre des raisonnemens pour des raisons, & surtout des plaisanteries pour des raisonnemens, se chargea de tout. Le seul point où je différois de son avis, c'étoit pour mettre opposition sur la totalité des biens de mon mari. Je n'entendois rien aux affaires,

& ſes procédés m'avoient forcée de me ſoumettre aux volontés de mes nouveaux Tuteurs.

Je proteſte être entiérement étrangere à toute l'affaire des Quinze-Vingts, & je n'ai pas été la derniere à trouver ſingulier que M. de Beaumarchais, ſans raiſon quelconque, ſe mêlât d'une geſtion qui devoit lui être inconnue. Il exiſte deux hommes ſouvent dans le même être : l'un, inſolent, avide, dur ; l'autre ſoumis, généreux, empreſſé. Les femmes qui ne connoiſſent les hommes que ſous le rapport des plaiſirs, & qui les voient toujours ſous les dehors les plus avantageux, ſont excuſables de ne pas croire leurs rivaux qui les accuſent.

M. Kornmann mérite ſans doute la compaſſion des ames faciles à s'attendrir, lorſqu'il décrit la ſituation où il ſe trouva, quand étant malade dans une maiſon remplie d'eſpions, il apprend qu'on ſollicite un ordre pour le faire enfermer. S'il s'étoit dit à lui-même : « l'état malheureux où je me ſurprends, eſt celui où j'ai plongé ma femme : je l'ai miſe ſous l'œil inquiſiteur d'une troupe de Délateurs par état ; je l'ai livrée au déshonneur ; je lui ai fermé le ſein de ſa famille ; je l'ai arrachée de ſa maiſon pour la mettre ſous les verroux, où mes ſoins prétendus alloient encore l'inſulter : j'ai dénoncé ſes amis au Miniſtere comme des corrupteurs publics ; je n'ai ménagé ni les Magiſtrats, ni les gens puiſſans : & je m'étonne de me voir abandonné, de ce que la vengeance arme leurs talens & leurs amis ! »

Tout en faiſant des projets de réconciliation il en vient à une plainte en adultere, c'eſt-à-dire, au dernier degré de diffamation où puiſſe ſe porter un mari indigné.

Réſumons. Il m'accuſe d'avoir aimé un homme

qu'il a traité comme ſon ami. Cet homme a, ou n'a pas les vices qu'on lui prête : s'il les a, l'amour a mis ſon bandeau ſur mes yeux. Je lui ai tout ſacrifié, j'ai voulu triompher de mon funeſte penchant ; mes efforts ont été ſtériles. Voilà mon crime, & mon ſeul crime. Qui doute que, ſi mon époux devenu mon perſécuteur, en eût eu d'autres à me reprocher, il ne s'en fût ſervi pour légitimer ſes pourſuites ? J'ai donc eu un ſeul amant & des amis.

Femmes légeres qui m'avez condamnée avec tant d'amertume, en eſt-il beaucoup parmi vous qui puiſſent me jetter la premiere pierre ? y a-t-il beaucoup de maris qui n'aient pas eu pareille diſgrace à eſſuyer, pareile faute à pardonner, pareil accident à oublier ? Une femme à qui la tête a tourné, écrit à ſon amant, va chez ſon amant, donne tout ce qu'elle poſſede à ſon amant, plaiſante de ſon mari avec ſon amant, quelquefois eſt enceinte de ſon amant, en pleure, s'en déſeſpere, l'avoue à ſon mari quand il connoît la foibleſſe du cœur humain, le lui cache lorſqu'il eſt un imbécille ou un tyran. Il n'y a qu'une paſſion impérieuſe qui puiſſe faire ſupporter ce que j'ai ſouffert : ſi je n'euſſe été que galante, j'aurois ſigné le premier traité propoſé par M. Kornmann, bien sûr d'avoir au bout de ſix ſemaines, dicté moi-même les conditions qui m'auroient convenues.

M. Bergaſſe a terminé ſon trop intéreſſant Mémoire par des réflexions ſur l'adultere, qui étoient entiérement inutiles là où il les a placées. Je tracerai auſſi quelques idées ſur le miniſtere de l'amitié, & l'emploi des talens. Je ne conteſte point ceux de mon adverſaire : ils m'ont fait trop de mal pour en douter : mais ſi au lieu de défendre ſon ami avec un zèle ſi amer pour moi, il eût voulu s'adreſſer à mon cœur plutôt qu'au Public, il eût excité mes remords, comme il a excité l'indignation contre

moi. Ce triomphe, moins brillant ſans doute, n'étoit peut-être pas moins digne de ſa belle ame : un peu plutôt ou un peu plus tard, & (j'eſpere que ce moment n'eſt pas loin) je reviendrai à la raiſon, à la vertu ſur-tout ; je ne ſerai plus ſous le charme, je m'efforcerai de rendre une mere à mes enfans, mes ſoins, mes ſervices à mon époux ſouffrant, dût-il rejetter tout ſentiment, toute expreſſion de repentir : je connois ſon cœur, j'en triompherai encore. Alors contre qui eſt-ce que M. Bergaſſe aura travaillé ? N'eſt-ce pas contre ſon ami ? Comment lui fera-t-il oublier que ſa funeſte éloquence a pour jamais diffamé & avili ſa compagne ; il lui dira : ſans votre cruel talent, ſans votre ouvrage, la ſociété, comme moi, pardonneroit à une femme coupable ſans doute, mais qui ſe répent ; &

Dieu fit du repentir la vertu des Mortels.

Je ne dirai point que le Mémoire eſt un libelle ; il ne contient que trop de vérités ; & à l'aſſaſſinat près, imagination qu'il ne falloit pas accréditer, ou fait qu'il falloit inconteſtablement prouver, les faits, les lettres, les portraits, tout n'eſt que trop réel : mais étoit-ce une raiſon pour le dire ? Je n'ai jamais été extrêmement répandue ; & quoique liée avec les plus grand intrigans de l'Europe, je hais l'intrigue, parce qu'elle eſt fatigante dans ſon activité, & ennuyeuſe dans ſes éternels projets. Mais ſi je révélois tout ce que je ſais des maris qui trompent leurs femmes, des femmes qui déſolent leurs maris, des crimes de la ſociété, des horreurs qui ſe paſſent dans les bureaux, on verroit les hommes ſe fuir ou s'entre-dévorer.

De quelle utilité peut être le Mémoire de M. Bergaſſe ? Pour faire connoître mes fautes ? Elles ſont conſignées dans les regiſtres du Commiſſaire Vanglennes ? Pour démaſquer les ennemis de M. Kornmann ? L'opinion publique eſt irrévocablement fixée ; elle a preſqu'oublié le nom de l'un, & ne ſe

reſſouvient de l'autre qu'au théatre. Pour arranger les affaires de mon époux ? une ſtérile compaſſion n'eſt bonne à rien. Un ami patient, éclairé, indulgent, en vient à bout.

Enfin, quel que ſoit l'événement, puiſſe-t-il ſervir à prouver combien l'uſage des Mémoires eſt barbare & contraire à l'harmonie de la ſociété ! Il ſeroit bien digne du nouveau Chef de la Magiſtrature d'abolir cette coutume, pire cent fois que les duels ; car enfin dans ceux-ci du moins n'a-t-on pas toujours le malheur de ſurvivre aux bleſſures dont on a été atteint.

Il ſeroit digne de la ſenſibilité de M. Bergaſſe d'examiner combien les femmes ont droit à l'indulgence. Des êtres que l'on ne fait exiſter que pour le plaiſir, dont l'occupation eſt la toilette, dont le devoir eſt de plaire, dont la vertu doit être la douceur, qui par diſcrétion doivent ſe rendre étrangeres aux affaires, qu'on loue ſans ceſſe, qu'on aime quelquefois, qu'on adore ſouvent, qu'on recherche toujours: de tels êtres, dis-je, ne ſont-il pas excuſables de voir ſouvent trop tard que, ſous des dehors ſéduiſans, on leur a caché des cœurs perfides ?

Je ne ſuis plus la dupe de cette prétendue galanterie françaiſe. Les femmes commencent par être des hochets, & finiſſent par être des victimes. On pourroit, depuis dix ans, citer cinquante Mémoires qui outragent cruellement un ſexe que nous nous faiſions gloire de ſervir autrefois, & que nous devrions du moins protéger maintenant.

Si ces réflexions, ſur l'abus des Mémoires ſont juſtes, que ne pourroit-on pas dire ſur l'indignité de publier les lettres ? Quelle que ſoit la maniere dont on ſe les ſoit procurées, elle eſt infâme. Or comment avoue-t-on publiquement une infamie ? Si le Mémoire de ſon pere tombe un jour entre les mains de Mademoiſelle Kornmann, elle lira dans les lettres adreſſées à ſa mere *Poſt ſcriptum rempli de phraſes*

obſcenes, & elle demeurera perplexe entre une mere libertine, ou un pere calomniateur. Quel exemple ! Quelle ſituation ! Non ; il eſt des ſecrets horribles qu'on eſt obligé d'enſevelir. Mais je ſerai ruiné ? ſoit ; vous ſerez ſans fortune. = Et mes enfans ? vous leur laiſſerez du moins l'honneur ; d'ailleurs ce n'eſt pas en plaidant que vous les enrichirez.

Je ne me ſigne point parce que je n'accuſe perſonne. Et ſi quelqu'un eſt curieux de connoître le Défenſeur de Madame Kornmann il ſe nommera. Si, en attendant, on veut la meſure de mon caractere, la voici : Indulgent pour une portion de l'eſpece humaine que nos loix & nos uſages traitent avec trop de rigueur, je voudrois en même temps voir leur vie ſociale différemment employée. Pourquoi cette continuelle diſſipation, & cette néceſſité de paſſer la moitié du jour à ſe parer, ou à des ſoins auſſi frivoles ? Indulgent encore pour les hommes auxquels on ſuppoſe tous les vices, parce qu'ils ont eu des torts réels ; je voudrois qu'on diſtinguât les époques de la vie, qu'on fut inexorable pour les fautes de l'âge mûr, & bien facile pour les erreurs de la jeuneſſe. Pourquoi ces reſſouvénirs cruels qui reſſuſcitent à chaque inſtant les malheurs de l'inexpérience ? Indulgent enfin pour les perſonnes en place, qu'on juge ſans les entendre, & comme ſi elles étoient infaillibles ou commandoient aux événemens, je voudrois qu'on leur paſſât des foibleſſes en faveur de la bienfaiſance, des mépriſes inſéparables de la multiplicité des affaires. Pourquoi les regarder comme les ennemis de notre repos, de notre fortune, de nos plaiſirs ?

Mais obſervateur cauſtique & cenſeur amer des ridicules & d'une nation qui ſe complaît dans ſes travers, j'avoue que j'ai bien peu de foi aux talens, en quelque genre que ce ſoit, moins encore aux réputations, parce qu'il y en a plus encore que de talens ; pas du tout aux révolutions annoncées, aux grandes choſes.

FIN.